

# Publications féministes et d'intérêt féminin

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **6 (1918)**

Heft 72

PDF erstellt am: **23.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Avec septembre a recommencé l'activité du Comité, dont le premier soin a été de convoquer une Assemblée générale extraordinaire, pour épuiser l'ordre du jour de la précédente Assemblée d'été. Cette réunion a eu lieu le 28 septembre, et a d'abord décidé d'élever la cotisation à 2 fr. 50 pour pouvoir faire face à de nouvelles dépenses, comme à la forte cotisation votée cette année à la Caisse Centrale. On a ensuite entendu le rapport de la Commission d'enquête sur l'égalité des salaires à Genève, puis celui de M<sup>lle</sup> Guibert sur l'Assemblée de Berne. A ces rapports concernant l'activité passée de l'Association genevoise ont été ajoutées plusieurs communications très importantes relatives à l'activité future, soit celle de l'hiver 1918-1919: 1<sup>o</sup> Les thés de membres seront maintenus, malgré les difficultés actuelles, et auront lieu, comme par le passé, le premier lundi de chaque mois, à 8 h. 30. Ils seront consacrés cette année à l'étude des *Partis politiques à Genève*, et à chaque séance les partis seront invités successivement à déléguer un orateur qui exposera l'histoire, l'origine, le but, le programme, les moyens d'action de chacun d'eux. Ce seront là des séances originales, et d'un intérêt tout spécial pour les suffragistes. — 2<sup>o</sup> Pour répondre à la circulaire du Comité Central concernant l'éducation politique pratique des femmes, il sera organisé, avec le concours en tout cas de l'Union des Femmes, et peut-être plus tard d'autres Sociétés féminines, des séances où seront exposées objectivement, par des orateurs compétents, les questions soumises à la votation populaire, de façon que les futures électrices sachent quelle attitude elles adopteraient, si elles avaient le droit de vote. Et en second lieu, quand des lois intéressant les femmes seront discutées par le Grand Conseil, des assemblées féminines seront convoquées pour étudier ces questions au point de vue féminin, et envoyer aux autorités l'opinion motivée de celles que ces sujets concernent directement (hygiène populaire, salaires, législation ouvrière, assurances, questions sociales, etc.). La mise en pratique de ce programme a commencé dès le 4 octobre par une séance du plus vif intérêt, dans laquelle M. de Meuron, ancien député, a exposé l'histoire des mouvements en faveur de la *Représentation proportionnelle fédérale*, et les avantages et les inconvénients de ce système électoral. — 3<sup>o</sup> Le Comité et la Commission d'action ont mis à l'étude sérieusement la grosse question d'une initiative populaire en faveur du vote féminin, et, bien que favorables en principe à cette idée, ont jugé sage, avant de prendre une décision quelconque, de consulter l'opinion publique à cet égard, soit des femmes sur les épaules desquelles reposera le travail considérable de cette campagne, et les hommes qui, en dernier ressort, nous donneront ou nous refuseront le droit de vote. Deux réunions par invitation auront donc lieu dans le courant de l'automne, et, dans la première, il sera fait comprendre sérieusement à un grand nombre de femmes, suffragistes amateurs, que le moment est venu, si elles veulent vraiment le vote, de travailler pour lui et de lui faire même quelques sacrifices. — L'Assemblée, après avoir manifesté sa vive approbation pour ce programme de travail, a encore entendu une communication envoyée par M. de Morsier sur une enquête à mener dans les milieux parlementaires sur les opinions suffragistes des députés, puis elle a eu l'éternelle de la collection de clichés commencée par l'Association, et dont toute la série a été très vivement admirée. C'est un début qui fait bien augurer du travail de l'hiver. E. Gd.

NEUCHÂTEL. — Le Comité de l'Union féministe pour le Suffrage a repris ses séances, sans pouvoir établir pour l'hiver un programme d'action bien défini. Celui-ci dépendra des événements, principalement de la tournure que prendra au Grand Conseil la question du suffrage féminin. En prévision de la session d'octobre, et sur la proposition de M<sup>lle</sup> Rigaud, il a été demandé au Comité Central de l'A. S. S. F. de faire imprimer le message du président Wilson aux suffragistes françaises; cette petite feuille, distribuée aux députés de tous nos cantons, ne manquerait pas de les influencer favorablement. — Une lettre circule entre les Sociétés suffragistes du canton et sera adressée au Conseil d'Etat, pour le prier de nommer des femmes dans la Commission d'experts qui va être chargée d'examiner le projet de loi sur les apprentissages, tout en lui soumettant une liste de candidates de différentes professions. Pour ce qui est des affaires communales, à l'occasion d'une vacance qui s'est produite à la Commission scolaire, l'U. F. S. a proposé la candidature de M<sup>me</sup> R. Monnier, qui a été présentée par le parti libéral, et qui a été élue à l'unanimité. L'U. F. S. vient de demander au Conseil général de faire entrer des femmes dans la Commission des hôpitaux, en présentant

quatre candidates. Elle ne perd pas de vue la Commission de ravitaillement, qui est à l'étude. — Deux conférences sont prévues pour octobre. L'une de M. P. Reymond, sur la représentation proportionnelle, avec exercices pratiques et discussion, qui précédera de quelques jours la votation populaire du 13 octobre; l'autre, de M. le Dr Paris et M. de Maday, sur les écoles sociales pour femmes. — L'U. F. S. se propose d'organiser un cours d'instruction civique, dont le sujet reste à préciser. — Les séances seront facilitées par l'agrandissement du Cercle Féminin, qui, sans changer d'immeuble, a passé dans des locaux plus spacieux, ce qui lui permet de réaliser un de ses buts en s'ouvrant à diverses Sociétés féminines pour leurs séances; signalons parmi elles les Eclairceuses, la Société des Employées de bureau, un groupe de dessinatrices, etc. Cette extension nécessite un appel de fonds; une vente est en préparation pour le 24 octobre. E. P.

## A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — En septembre, le Comité prépare le travail, et les membres ne s'en rendent compte qu'en octobre. C'est ainsi que, bien que le Comité se fût réuni régulièrement depuis plusieurs semaines, la première séance de la nouvelle année de travail a été le thé de membres du 3 octobre. M<sup>me</sup> Lily Pommier y a parlé avec beaucoup de chaleur de *Florence Nightingale*, reprenant et développant l'étude sur ce sujet, si appréciée de nos lecteurs, dont le *Mouvement Féministe* a eu la primeur. Cette causerie sera la première d'une série de six ou sept, tous les thés de membres de

## PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port sont à la charge du destinataire.

- A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure : 20 centimes.
- Dr M. MURET : *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure : 20 centimes.
- Paul VALLOTTON, pasteur : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch. : 40 centimes.
- Benj. VALLOTTON : *La Femme et le droit de vote*. 1 broch., 20 cent.
- L. BRIDEL : *Questions féministes*. 1 brochure : 50 centimes.
- Emilie GOULD : *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 broch. : 25 cent.
- L. HAUTESOURCE : *Le suffrage féminin*. 1 broch. : 20 centimes.
- L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité*. 1 broch. : 25 centimes.
- Le Suffrage des Femmes en pratique*. 1 vol. : 1 fr. 80.
- Annuaire féminin suisse*. 2<sup>me</sup> vol. (1917) : 3 fr. 50.
- Jus Suffragii*, organe mensuel de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes. Edition française. Le n<sup>o</sup> : 40 cent. Abonnement : 5 fr.
- Calendrier suffragiste pour 1918* : 25 centimes.
- Pourquoi nous demandons le droit de vote*. Une feuille volante de propagande. Le mille : 10 fr.; le cent : 1 fr.
- Carte suffragiste des Etats-Unis en 1869 et en 1918*. Une feuille volante de propagande. La pièce : 5 centimes; le cent : 80 centimes.
- La Femme et la Constitution genevoise*. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.
- Carte postale avec pensées suffragistes*. La douz. : 25 centimes.
- Magali HELLO : *Fallait-il la guerre?* 1 broch. : 25 centimes.
- Anton SUTER : *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*. 1 broch. : 10 centimes.
- A. DE MADAY : *Le droit des femmes au travail*. 1 vol. : 3 fr. 50.
- Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*. 1 brochure : 75 centimes.
- A. ZOLLIKOFER : *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*. 1 broch. : 50 centimes.
- E. RUDOLPH : *L'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses*. 1 broch. : 10 centimes.
- M<sup>lle</sup> A. MAYOR : *La Tutelle féminine*. 1 brochure : 10 centimes.
- La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes*. 1 brochure : 25 centimes.